



Résidences d'artistes en laboratoire scientifique

Dossier de candidature

Présentation

Lancé le 1^{er} janvier 2023 en partenariat avec le Printemps des Comédiens et avec le soutien du ministère de la Culture, le dispositif « Résidences d'artistes en laboratoire scientifique » vise à formaliser et à institutionnaliser le dialogue entre chercheurs et artistes par un accueil de ces derniers au sein de l'Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières (IRCL, UMR 5186 CNRS / Université Paul-Valéry Montpellier 3 / ministère de la Culture). Depuis de nombreuses années l'IRCL développe des échanges privilégiés avec des artistes et des compagnies locales, nationales et internationales qui travaillent sur les corpus européens des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles et les dynamiques contemporaines de ces héritages.

Les « Résidences d'artistes en laboratoire scientifique » ne sont pas destinées à des projets déjà créés mais constituent des étapes de travail dans un processus de création. Le soutien de l'IRCL est scientifique et n'induit en aucun cas un engagement de financement ou de programmation.

Le présent dossier est à compléter par l'artiste ou la compagnie et à envoyer, accompagné d'un curriculum vitae et d'un dossier de presse ou d'une liste descriptive des productions passées, à ircl@univ-montp3.fr. Nous accueillons avec intérêt les candidatures à tout moment de l'année.

Responsables du programme : Florence March, Janice Valls-Russell, Jean Vivier

Contact : <https://ircl.cnrs.fr/>

Tél : 04 11 75 70 46

Courriel : ircl@univ-montp3.fr



Dispositif

Les « Résidences d'artistes en laboratoire scientifique » sont un dispositif souple et l'accompagnement proposé s'adapte aux besoins de l'artiste ou de la compagnie. L'IRCL mettra les artistes accueillis en lien avec des chercheurs spécialistes de l'auteur, de l'artiste, du compositeur, du contexte de production de l'œuvre, de l'aire et/ou de la période sur lesquels ils souhaitent travailler. Les artistes auront également accès aux ressources documentaires (textes, vidéos, microfilms) de l'IRCL.

L'équipe scientifique proposera des réunions de travail à la table et des espaces de consultation d'ouvrages. Si les artistes le souhaitent, elle pourra se déplacer ponctuellement (dans la mesure du possible) hors de l'IRCL pour accompagner l'écriture de plateau, la dramaturgie ou la scénographie (pour les compagnies qui ne sont pas basées sur Montpellier, le Printemps des Comédiens pourra éventuellement fournir une salle de travail, sous réserve de disponibilités).

Les résidences peuvent être concentrées sur une ou plusieurs semaines ou se répartir en sessions de travail plus courtes étalées dans le temps. Pour les artistes ne résidant pas sur Montpellier, l'IRCL peut financer, dans la mesure du raisonnable, des trajets en train et financer un hébergement pour de courtes périodes (à définir avec l'équipe).

Valorisation des résidences

Les artistes proposeront une sortie de résidence imaginée et conçue en lien avec les spécialistes qui les auront accompagnés. Cette sortie de résidence peut prendre de nombreuses formes : rencontre avec toute l'équipe, restitution d'une étape du travail en cours, lecture de textes, atelier à destination des chercheurs, professeurs et/ou étudiants, spectacle-colloque, exposition, performance, etc.

La résidence sera valorisée via les outils de communication de l'IRCL, mais aussi par les artistes qui devront préciser sur tous leurs supports de communication qu'ils ont bénéficié d'un accueil en résidence à l'IRCL (site web, programmes, feuilles de salle, etc.). Si l'artiste bénéficiaire le souhaite, l'IRCL peut lui fournir une attestation de soutien.

En outre, l'IRCL s'engage à donner de la visibilité au projet artistique qu'il accompagne en diffusant un entretien croisé artiste(s)/chercheur(s) sur la « Phonothèque : de Puck à Figaro » (<https://ircl-phonothèque.cnrs.fr>), hébergée sur le site de l'IRCL et du Printemps des Comédiens.

Fiche de renseignements

Nom, prénom

(ou nom de la compagnie, de son directeur et de l'interlocuteur)

Adresse

Téléphone

Adresse mail

Site web (optionnel)

Réseaux sociaux (optionnel)

Descriptif du projet

(Si le projet a déjà été créé une première fois, précisez en quoi la résidence permettra d'en créer une nouvelle version)

Date de création prévue

Type d'accompagnement envisagé

(Précisez en quelques mots si vous souhaitez bénéficier de conseils bibliographiques, dramaturgiques, scénographiques, d'accès à une documentation, de renseignements sur le contexte de production d'une œuvre, d'échanges, etc.)

Calendrier prévisionnel de la résidence

Sortie de résidence envisagée

(Précisez ce que vous pourriez proposer : restitution partielle d'une étape du travail en cours, lecture de texte, atelier pratique, spectacle-colloque, exposition, performance, etc.)

Évaluation du coût

(Pour les artistes ne résidant pas à Montpellier, fournir une estimation du nombre de nuitées prévues sur place ainsi que les trajets aller-retour envisagés. Fournir si possible des devis en annexe)

Questions et commentaires